



Bruxelles, le 27 avril 2014
140427/01

D É C L A R A T I O N

de la haute représentante de l'Union, M^{me} Catherine Ashton, sur les derniers développements du processus de paix au Proche-Orient

La haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission a fait ce jour la déclaration suivante:

«Je suis extrêmement préoccupée par l'évolution récente du processus de paix, qui remet en question la poursuite des négociations entre Israéliens et Palestiniens au-delà du délai initialement fixé au 29 avril 2014.

Je réaffirme que l'UE soutient sans réserve les efforts déployés en faveur de la paix sous l'égide des États-Unis et j'invite les deux parties à rester polarisées sur les négociations et les retombées positives de la paix. Les négociations sont la meilleure voie à suivre. Les efforts considérables de ces derniers mois ne doivent pas avoir été consentis en vain.

L'UE appelle toutes les parties à faire preuve de la plus grande modération et à éviter toute action susceptible de compromettre les efforts déployés en faveur de la paix et la viabilité d'une solution fondée sur la coexistence de deux États.

L'UE a toujours plaidé en faveur d'une réconciliation entre Palestiniens, mais pas à n'importe quelle condition. Elle rappelle que cette réconciliation doit se faire autour de la personnalité du président Abbas, conformément aux principes énoncés dans son discours du 4 mai 2011. L'UE espère que tout nouveau gouvernement veillera au respect du principe de non-violence et restera déterminé à parvenir à une solution fondée sur la coexistence de deux États et à négocier une solution pacifique au conflit israélo-palestinien, en acceptant les accords et les

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498999780 - +32 25849780 - Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498984425 - +32 22986570 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sébastien Brabant +32 460750998 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Nabila Massrali +32 460 75 41 75 - Nabila.Massrali@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu

obligations antérieurs, y compris le droit légitime d'Israël à exister. Une réconciliation dans ces conditions constitue un élément important pour l'unité d'un futur État palestinien, pour la coexistence de deux États et pour l'instauration d'une paix durable.

L'UE se réjouit à la perspective de l'organisation d'élections véritablement démocratiques en Palestine. Le fait de confier intégralement le processus de négociation au président Abbas, qui sera chargé de négocier au nom de tous les Palestiniens, confirme que les négociations de paix peuvent et doivent se poursuivre.»
